

Extraits du discours de Benoît Hamon, Ministre de l'Éducation *pour le 100^{ème} Congrès des DDEN en présence de Madame Alexandra Cordebard, Adjointe au Maire de Paris, Chargée des Affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs et de Monsieur François Weil, Recteur de l'Académie de Paris.*

Benoît Hamon, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche nous a fait l'honneur de répondre à l'invitation de notre Fédération. Sa brillante et chaleureuse intervention sur la refondation de l'école de la République, et en particulier sur l'aménagement programmé des nouveaux rythmes scolaires, a répondu à bien des questionnements et inquiétudes de nos collègues.

« Après les débats passionnés des adultes, commence le temps des enfants. L'école doit changer en fonction de l'intérêt des élèves » a-t-il déclaré à la tribune !

Le ministre a longuement salué le rôle des DDEN dans la République et l'École, leur engagement désintéressé et bénévole au service de l'école et de la communauté éducative. Les DDEN sont un bien précieux pour la mise en place de la refondation, a-t-il souligné, et il compte sur nous pour les mois à venir... **« promouvoir une école de la bienveillance, une école inclusive, laïque, promouvoir l'égalité entre filles et garçons, sans distinction d'origine sociale »**, telle est la feuille de route de son ministère.

La réforme arrive à bon port... les enfants en avaient besoin pour apprendre dans de meilleures conditions, ne plus orienter sur l'échec, ne plus évaluer sur les ratés mais valoriser les progrès. **L'école doit s'adapter au rythme de l'enfant et non pas le contraire !** La réussite de tous les élèves est notre objectif commun.

Certes, la mise en place des nouveaux rythmes construite autour des intérêts des enfants pouvait embarrasser les adultes... municipalités, enseignants, parents, animateurs, certes cela va modifier le temps des parents, demander de nouvelles organisations pour les communes, pour les équipes enseignantes, établir des projets éducatifs locaux, un Projet Éducatif Territorial. Le ministre a envoyé une lettre, précisant les objectifs de la réforme et destinée à tous les parents, qui souligne : **l'organisation du temps scolaire est fixée par l'État, l'organisation des activités périscolaires relève des communes.**

Les communes et les écoles, déjà engagées dans la réforme dès la rentrée 2013, ont pu identifier **trois bénéfices-clés** :

- Cinq matinées au lieu de quatre, c'est un temps supplémentaire pour travailler dans de bonnes conditions.
- Cela donne une répartition plus équilibrée des heures de classe tout au long de la semaine.
- Les nouveaux temps scolaires permettent de mettre en place un projet éducatif global intégrant les apprentissages fondamentaux et les activités périscolaires et sportives.

A propos de la formation des enseignants, le ministre a rappelé les objectifs de son ministère : **il faut apprendre à apprendre, donner le goût pour apprendre...** et la mise en place des **Écoles Supérieures du Professorat de l'Éducation**, le dispositif plus de maîtres que de classes, l'accueil des enfants de moins de trois ans, l'accessibilité. L'école numérique va changer la manière d'enseigner et permettre de **construire des pédagogies différenciées et lutter contre les inégalités sociales.**

Benoît Hamon a terminé son discours par la promotion enthousiaste d'un émouvant documentaire « **La Cour de Babel** » de Julie Bertuccelli. Film récent, sur les échanges, les conflits et les joies d'un groupe de collégiens réunis dans une même classe d'accueil pour apprendre le français...

Il y a trop de nervosité autour de l'école, il faut apaiser le climat scolaire. Pour Benoît Hamon, notre Ministre de l'Éducation : « *libres et indépendants, les DDEN sont tournés vers l'avenir comme en atteste votre choix du thème du 100^{ème} Congrès, Quelle école pour le 21^{ème} siècle,...* vous, **les DDEN, vous êtes les gardiens de la paix... de la paix scolaire, les gardiens de l'école de la République !** ».